Monsieur le Premier Ministre, Monsieur Michel,

Madame la Ministre du Budget et de la Fonction publique, Madame Wilmès,

Monsieur le Ministre des Pensions, Monsieur Bacquelaine,

Monsieur le Ministre des Finances, Monsieur De Croo,

Copie à différents chefs de groupe politiques,

Depuis des mois, en tant que fonctionnaire, je me sens particulièrement victime de la politique que vos collègues du gouvernement et vous-même mettez en place. Je regrette également la forme utilisée.

Les mesures que vous avez adoptées au cours des dernières années ont mis à mal le service que nous devons pourtant rendre à la population, mais aussi la lutte contre la fraude : diminution du personnel, du nombre d’implantations…

Pourtant, mes collègues et moi, nous continuons à faire notre possible pour servir au mieux les citoyens et effectuer nos tâches de la meilleure manière qui soit.

Vous nous avez demandé de nombreux efforts. Nous les avons faits.

Pourtant, vous continuez à vouloir réformer la Fonction publique fédérale, mais surtout à attaquer, voire à dénigrer son personnel !

Je ne peux accepter ces agressions. Les fonctionnaires attendent aujourd’hui de recevoir en retour de leurs efforts un peu de respect, à la fois à propos de leurs conditions de travail, de leur statut, de leurs congés, de leurs congés de maladie, de leur pension…

Vous trouverez ci-dessous mes attentes à propos des réformes et autres mesures d’économie annoncées.

Vous trouverez également différentes questions auxquelles, je l’espère, vous daignerez répondre.

1. **Statut des fonctionnaires**

Afin de garantir l’indépendance du fonctionnaire et le bon fonctionnement de la Fonction publique, le statut doit être garanti.

Cette indépendance est primordiale.

D’ailleurs, en mai 2014, en pleine période électorale, le Premier Ministre écrivait : *Le MR considère que le régime statutaire est le garant de l’indépendance, de l’égalité et de l’intégrité de la fonction publique. Les efforts d’amélioration de l’efficacité de l’administration doivent tenir compte des missions qui lui sont propres et qui ne sont pas comparables avec celles du secteur privé. Le recrutement d’agents statutaires par concours du Selor doit donc rester la norme.*

Dès lors, Madame, Messieurs les Ministres, **pouvez-vous répondre aux questions suivantes :**

* Qu’est-ce qui a changé depuis mai 2014 et qui fait que le recrutement d’agents statutaires ne doit plus rester la norme ?
* Dans mon département (le SPF Finances), quelles sont les tâches ne nécessitant pas, selon vous, de l’indépendance, de la transparence, de l’intégrité et des règles objectives que le statut garantit ?

Je vous demande qu’aucune mesure menaçant le statut des fonctionnaires ne soit prise.

De plus, au niveau fédéral, de nombreuses réformes ont instauré une dynamique et des méthodes proches de celles en vigueur dans le secteur privé, même en matière de licenciements.

**Je demande :**

* **la garantie du maintien du statut tel qu’il existe actuellement ;**
* **que l’engagement d’agents statutaires soit la norme et que le recrutement d’agents contractuels soit uniquement réservé à des besoins temporaires et spécifiques ;**
* **la fonctionnarisation accrue des agents contractuels moyennant la réussite d’un examen.**
1. **Effectif de la Fonction publique**

Depuis plusieurs années, la Fonction publique fédérale réduit son personnel.

La Fonction publique a suffisamment contribué à l’effort de « crise » en matière de réduction du personnel, d’autant que des alternatives existent et vous sont régulièrement proposées. Les fonctionnaires ne peuvent être réduits à une simple variable d’ajustement budgétaire.

Madame, Messieurs les Ministres, pouvez-vous me fournir une réponse aux questions suivantes :

* Pourquoi le paiement des intérêts de la dette grecque a-t-il un impact sur le budget en personnel du SPF Finances ?
* Pourquoi aucun budget supplémentaire n’a-t-il été prévu pour permettre l’engagement de douaniers pour faire face à l’importante charge de travail supplémentaire liée au Brexit ? Les autres pays concernés ont recruté de nombreux douaniers !
* Les chiffres le prouvent : un agent contrôleur rapporte de nombreuses fois son salaire. Dans ces conditions, pourquoi ne recrutez-vous pas des agents contrôleurs supplémentaires ? Cela amènerait d’importantes rentrées bien utiles au budget de l’État. Un meilleur calcul des fonctions fiscales doit être réalisé.
* Il n’y a pas que les services de contrôle qui sont en pénurie de personnel. Pourquoi ne recrutez-vous pas pour tous les autres services ?
* Au cas où les effectifs diminueraient une nouvelle fois, quelles sont les missions qui seraient abandonnées dans chacune des entités ?
* La digitalisation et l’informatisation sont tout sauf LA solution. Cette solution me semble incomplète, voire inappropriée. En effet, non seulement la machine ne remplace pas l’homme, mais cela n’indique nullement CONCRÈTEMENT quelles sont les tâches que chaque administration envisage d’informatiser ou… d’abandonner.

Pourriez-vous m’éclairer à ce sujet et m’informer au sujet des plans informatiques qui permettront de réduire le personnel ?

* Au SPF Finances, les pannes informatiques, les difficultés pour se connecter et les lenteurs se multiplient. Annuellement, ce sont des semaines entières perdues par chaque agent. Quelles solutions comptez-vous apporter à cette problématique ?

Le nombre de burn-out ne cesse de croître dans la Fonction publique. À défaut de recrutements conséquents, Madame, Messieurs les Ministres, vous serez responsables de cette augmentation.

Ces diminutions successives mettent à mal le service fourni aux citoyens et la lutte contre la fraude.

**Je revendique la fin des restrictions en matière de remplacement des agents partant à la retraite, via un remplacement « 1 pour 1 » systématique et même le recrutement d’agents supplémentaires afin d’offrir enfin un véritable service à la population et de lutter efficacement contre la fraude, une lutte synonyme de rentrées financières importantes pour votre budget.**

1. **Congés, mobilité, évaluation, régime disciplinaire…**

Lorsque j’ai postulé, j’ai fait le choix d’opter pour un emploi au sein de la Fonction publique fédérale, avec ses avantages et ses inconvénients.

Par rapport à mes amis travaillant dans le privé, je savais que je ne disposerais pas d’une assurance-groupe, de chèques-repas, d’une voiture de société…

À côté de cela, j’allais bénéficier d’autres avantages.

Depuis lors, tous les avantages qu’il y avait à travailler au sein de la Fonction publique ont été ou sont en passe d’être mis à mal.

Lorsque vous effectuez des benchmarks, des comparaisons avec le secteur privé ou avec des collègues européens, c’est à chaque fois pour tirer notre situation vers le bas, sans jamais attribuer aux fonctionnaires les avantages dont bénéficient ceux avec lesquels vous nous comparez.

La réforme envisagée en matière de congés de maladie est particulièrement écœurante : comment peut-on concevoir de s’attaquer aux fonctionnaires en difficulté, alors que les chiffres d’absentéisme des fonctionnaires sont dans la norme ? Aucun abus n’a été constaté.

On attend d’un employeur qu’il veille au bien-être de son personnel et non l’inverse !

Toutes ces attaques sont loin d’être conformes aux affirmations du Premier ministre, qui, toujours en mai 2014, écrivait :

*Le MR ne souhaite pas modifier les régimes actuels de congés et d’absence.*

*Nous voulons une fonction publique attractive afin d’attirer les meilleurs profils. La politique du bien-être est un enjeu essentiel à cette fin que le MR veut renforcer.*

Doit-on s’étonner que dans les conditions actuelles, l’attractivité de la Fonction publique soit mise à mal ? Je n’ai jamais entendu autant de collègues parler de leur envie de quitter le département ou envisager leur retraite dès que cela sera possible.

Madame, Messieurs les Ministres, pouvez-vous me fournir une réponse aux questions suivantes :

* Qu’est-ce qui a changé par rapport à mai 2014 et qui justifie une modification du régime de congés et absences des fonctionnaires ?
* Quelles ont été et quelles seront les mesures prises par votre gouvernement pour accroître l’attractivité de la Fonction publique ?
* Quelles ont été et quelles seront les mesures prises par votre gouvernement pour renforcer la politique du bien-être au sein de la Fonction publique fédérale ?
* Vous effectuez de très nombreux benchmarks entre la Fonction publique et le secteur privé. Afin d’augmenter et même simplement maintenir une certaine attractivité de la Fonction publique, quels sont les avantages du secteur privé que vous comptez offrir aux fonctionnaires fédéraux ?
* En matière de congés de maladie, quelles sont les justifications de la réforme envisagée ?
* Monsieur le Ministre de la Fonction publique, vous avez évoqué des abus pour justifier cette réforme des congés de maladie. Pourriez-vous me fournir les données chiffrées permettant d’affirmer que le régime actuel pour les agents statutaires implique ces abus ? Je pense notamment :
* à un comparatif de l’absentéisme pour maladie des fonctionnaires par rapport au secteur privé ;
* à un comparatif de l’absentéisme pour maladie des fonctionnaires statutaires par rapport aux fonctionnaires contractuels ;
* au pourcentage d’absences injustifiées, ainsi qu’à un comparatif de ce pourcentage entre fonctionnaires statutaires et contractuels ;
* au pourcentage d’agents en fin de carrière et mis anticipativement à la pension pour cause de maladie.
* Une telle réforme a déjà été effectuée dans d’autres secteurs. Je pense notamment à l’enseignement ou à la Communauté flamande. Pouvez-vous me préciser quelles ont été les conséquences sur l’absentéisme et quelles ont été les économies réalisées grâce à ces réformes ?

**Je vous demande de cesser vos attaques à l’égard des fonctionnaires. Je demande ainsi :**

* **le maintien du régime actuel en matière de congés (congés de vacances, congés de maladie, congés de circonstances, jours fériés…) ;**
* **en matière de congés de maladie, le maintien du système actuel pour les agents statutaires et l’octroi d’une assurance collective revenu garanti aux agents contractuels ;**
* **que vous ne mettiez pas en application les concepts de mutation d’office et de mobilité d’office ;**
* **que le licenciement des fonctionnaires ne soit pas un but en soi. La facilitation du licenciement des fonctionnaires tel que souhaité doit être oubliée ;**
* **que le recrutement interne soit toujours prioritaire sur le recrutement externe ;**
* **que le pouvoir absolu ne soit pas accordé à l’autorité lors d’un régime disciplinaire.**

**À défaut du maintien des quelques avantages à travailler dans la Fonction publique, je vous demande – en toute équité – d’attribuer aux fonctionnaires les avantages disponibles dans des sociétés privées de taille équivalente : voiture de sociétés, chèques-repas, assurance-groupe…**

1. **Pension**

**Je revendique la fin et même le retrait des mesures défavorables en matière de pension des fonctionnaires.**

Je me sens trompé. Lors de mon entrée dans la Fonction publique, les conditions de ma pension future étaient clairement définies. Aujourd’hui, elles sont purement et simplement révoquées sans avertissement et sans aucun dialogue social digne de ce nom.

De plus, le gouvernement n’a retenu du rapport de la Commission de réforme des Pensions que les éléments à charge des travailleurs et tout particulièrement des fonctionnaires.

Madame, Messieurs les Ministres, pouvez-vous me fournir une réponse aux questions suivantes :

* Ce rapport précise *que le but n’est pas que cette transition vers un régime lié au salaire moyen aboutisse à une diminution des pensions moyennes des fonctionnaires*. Pouvez-vous m’expliquer de quelle manière vous avez pris en compte cette recommandation ?
* Selon moi, les réformes envisagées oublient un constat posé à plusieurs reprises dans le rapport : les fonctionnaires n’ont pas accès à une pension complémentaire, ce qui justifie, pour reprendre les termes du rapport, que *la formule sous-jacente au calcul de la pension des fonctionnaires doit rester plus favorable que celle des salariés et des indépendants*. Pouvez-vous m’expliquer de quelle manière vous avez pris en compte cette recommandation ?
1. **Un effort commun ?**

Madame, Messieurs les Ministres, vous le savez certainement, un effort n’est d’autant mieux accepté s’il est partagé par tous.

Pouvez-vous, dès lors, me livrer une réponse aux questions suivantes :

* Pouvez-vous me détailler et m’expliquer la réforme de la pension des parlementaires et ministres ? La réforme des pensions des fonctionnaires touche également les années prestées avant ladite réforme. En va-t-il de même pour la réforme de la pension des parlementaires ? Appliquerez-vous la même réforme aux parlementaires et autres mandataires publics ?
* Pouvez-vous me détailler et m’expliquer la réforme ou le projet de réforme du régime de congés de maladie des parlementaires ?
* Pouvez-vous me détailler les efforts budgétaires que vous avez personnellement appliqués au sein de votre cabinet ministériel ?

Monsieur le Premier Ministre, Monsieur Michel,

Madame la Ministre du Budget et de la Fonction publique, Madame Wilmès,

Monsieur le Ministre des Pensions, Monsieur Bacquelaine,

Monsieur le Ministre des Finances, Monsieur De Croo,

À travers ce courriel, je vous demande tout simplement de respecter l’ensemble des fonctionnaires, VOS agents.

J’attends un signal fort, un signal positif.

Il est temps de rassurer les fonctionnaires fédéraux avec des engagements concrets. Ce ne sont pas des promesses, mais des actes que VOTRE personnel attend.

D’avance je vous remercie de m’avoir lu et pour la réponse que vous m’adresserez à la suite de la présente.

Dans l’attente de cette dernière, je vous prie de recevoir toute ma considération.